

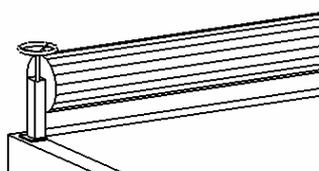
VOLET FLOTTANT AUTOMATIQUE Hors d'Eau

Conçu et fabriqué **Conforme à la norme NF P90-308**

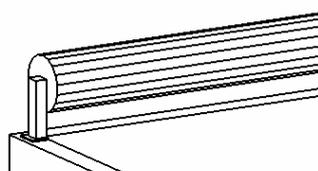
Manuel d'instructions

Préconisations d'installation, d'utilisation, d'entretien et de maintenance à commenter par l'installateur avant remise à l'utilisateur pour usage ultérieur

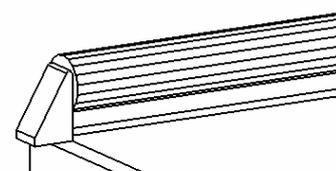
Modèles : **HM - HO - HOS - HB - HBS** Numéro : _____ / _____
(Notez le modèle et le numéro qui figurent sur le container pour le service après-vente de votre équipement)



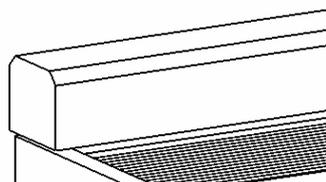
MANU - HM



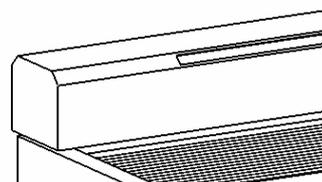
OPEN - HO



OPEN SOLAR ENERGY - HOS



BANC - HB



BANC SOLAR ENERGY - HBS

Coordonnées du distributeur / installateur

INTRODUCTION

Ce manuel d'instruction est destiné à la personne chargée d'installer et de mettre en service un volet flottant ABRIBLUE, puis doit être remis au propriétaire de la piscine pour qu'il puisse profiter pleinement de son volet. Les conseils qui sont donnés dans ce fascicule sont tirés de l'expérience de la société ABRIBLUE (Plus de 15 000 volets automatiques depuis 10 ans). Ils permettront d'éviter quelques erreurs couramment rencontrées de façon à ce que l'utilisateur soit entièrement satisfait de son volet flottant parmi les plus performants.

Notre couverture de sécurité a été conçue afin d'empêcher l'accès de la piscine aux enfants de moins de 5 ans lorsqu'elle est déroulée et verrouillée.

Le volet flottant ne se substitue ni à votre bon sens ni à vos responsabilités. Il ne remplace pas la vigilance d'un adulte responsable qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.

<u>Sommaire</u>	Page
INTRODUCTION.....	2
LIVRAISON.....	3
INSTALLATION.....	3
Gros Œuvre.....	3
Electricité.....	3
Modèles solaires.....	4
L'axe.....	4
Le tablier de lames.....	5
Assemblage	
- MANU.....	7
- OPEN.....	8
- BANC.....	9
- OPEN SOLAR ENERGY.....	11
- BANC SOLAR ENERGY.....	12
Branchement électrique et réglage des fins de course du moteur	
- OPEN.....	10
- BANC.....	10
- OPEN SOLAR ENERGY.....	13
- BANC SOLAR ENERGY.....	13
Les dispositifs de sécurité.....	14
SECURITE : Conseils.....	15
FONCTIONNEMENT : Préconisations d'utilisation.....	15
ENTRETIEN ET HIVERNAGE.....	16
MAINTENANCE.....	17
CONDITIONS DE GARANTIE.....	17
BON DE GARANTIE.....	18
ATTESTATIONS DE CONFORMITE.....	19
CONTROLES DE FONCTIONNEMENT - MISE EN SECURITE MANUEL.....	20

LIVRAISON

Pour assurer la protection du volet, celui-ci est livré dans un container en bois non récupérable mesurant au moins 40 cm de plus que la largeur du bassin. L'ensemble est lourd et fragile et nécessite au déchargement la présence de plusieurs personnes ou d'un engin de manutention.

Masse en kg d'un volet conditionné en container

Dimension bassin (m)	MANU	OPEN	BANC	BANC BOIS	Taille container (m)
4 x 8	290	295	335	410	4,5 x 0,6 x 0,8(h)
5 x 10	390	395	450	560	5,5 x 0,6 x 0,8(h)

Nous ne pouvons être tenu pour responsable des pertes ou dommages dus au transport. Nos marchandises sont vendues au départ Abridblue. Elles voyagent aux risques et périls du destinataire.

A la livraison de votre commande, ouvrez le colis en présence du livreur, pour vérifier l'état de la marchandise et sa conformité. Conservez l'emballage d'origine.

En cas de dégâts ou de pièces manquantes :

1) **formuler vos réserves sur le bordereau de transport (ex. : colis éventré). La seule mention « sous réserve de déballage » est nulle et non avenue**

2) **Adresser au transporteur un courrier recommandé (avec demande d'avis de réception) posté dans les 2 jours suivant la livraison. Ce courrier devra détailler précisément les dommages constatés. En expédier une copie à la société Abridblue pour information.**

CONSEILS TECHNIQUES ET PRECONISATIONS D'INSTALLATION

GROS ŒUVRE

- Prévoir un **trop plein** efficace constitué d'une bouche de refoulement raccordé en tuyauterie de diamètre 50 mm minimum de façon à obtenir un niveau d'eau à - 12 cm au dessous de l'arase. Nous déconseillons les trop-pleins situés dans les skimmers.
- Ne pas sceller les skimmers sur les longueurs de la piscine mais sur la largeur du bassin.
- Consolider l'arase au niveau des fixations afin d'éviter tout risque d'arrachement, avec un **béton dosé à 350 kg/m³** sur 20 cm d'épaisseur en hauteur et largeur. Vous pouvez prévoir le pré scellement de pièces de fixation pour flasque et boîtier de poutrelle. Ceci afin de réaliser solidement toutes les fixations prévues.
- Si le tablier est constitué de lames solaires translucides, prévoir impérativement un refoulement dans la 1^{ère} contremarche de l'escalier et dans les zones de très faibles profondeurs d'eau.

ELECTRICITE

L'installation électrique doit être réalisée en respect de la norme C15-100.

- Relier le bassin et tout équipement à la terre pour évacuer tous les courants vagabonds qui accentuent les phénomènes d'oxydation des métaux utilisés (inox 316, aluminium 6060 anodisé ou laqué au béckryzing).
- La multiplication des solutions de traitement de l'eau nous conduit à dégager notre responsabilité et notre garantie en cas de non respect de l'équilibre de l'eau. En cas d'utilisation d'appareil produisant une réaction électrophysique ou électrochimique qui accélère la corrosion des métaux, veillez à prendre toute disposition pour en limiter les effets néfastes. En général, il convient d'avoir à l'esprit que le besoin de production d'agent oxydant est réduit de 75 à 90% entre un volet ouvert et un volet fermé. Un coffret électrique est adaptable pour communiquer la position du volet à l'appareil de traitement.
- Le coffret électrique, installé dans un lieu sec, doit être protégé par un disjoncteur 10A et un différentiel 30mA.
- Tous les câbles seront reliés dans des boîtiers de dérivation étanches accessibles et hors volume 0 de la piscine.

Câblage électrique nécessaire au départ du coffret électrique du volet vers la mécanique de l'enrouleur:

Modèle de couverture	Distance du local à la piscine	Puissance moteur	Capteurs fins de course moteur	Commutateur
OPEN/BANC	< 15 m	2 x 4 mm ²	Déjà reliés	Déjà reliés
OPEN/BANC	< 30 m	2 x 6 mm ²	Déjà reliés	Déjà reliés

Câblage électrique supplémentaire nécessaire :

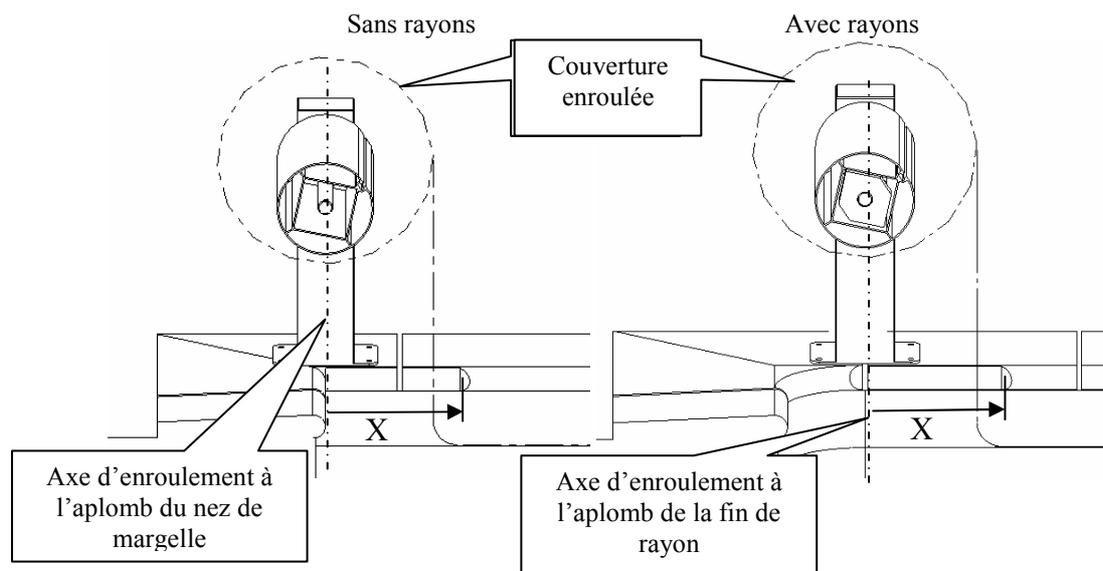
Coffret communication vers coffret volet	+ et -	2 x 1,5 mm ²
Coffret communication vers coffret traitement automatique	E et S1 ou S2	2 x 1,5 mm ²
Coffret communication vers liaison commutateur à clé	F et O	2 x 1,5 mm ²

MODELES SOLAIRES

- L'alimentation du moteur est assurée par deux batteries régulées électroniquement et alimentées par un panneau photovoltaïque à haut rendement et qui permettent une autonomie de 10 cycles (en charge pleine).
- Le panneau solaire est nécessairement placé en extérieur et **correctement orienté**, proscrire plein nord ! Une **exposition directe** minimum de 5 heures permet une utilisation normale partout en France et toute l'année.
- Un témoin sonore prévient d'une charge réduite des batteries tout en garantissant un dernier cycle complet d'ouverture/fermeture.

L'AXE

- Il doit être posé horizontalement de niveau et perpendiculairement à la piscine.
- La mécanique est débrayable et peut assurer à tout moment une mise en sécurité manuelle du bassin par déroulement complet de la couverture après avoir coupé l'alimentation électrique et libérer le câble moteur. Dans ce cas, les fins de courses seront à régler après remise en fonctionnement normal du volet.
- L'axe se positionne à l'aplomb du nez des margelles arrière ou à la fin d'un éventuel rayon et l'enrouleur est centré sur la largeur du bassin.
- Les 2 supports de pieds de MANU ou d'OPEN doivent être fixés horizontalement de niveau et pieds serrés contre le tube (à défaut, prévoir le serrage d'une bague d'arrêt à nous commander pour empêcher le jeu latéral).
- Les flasques du BANC doivent être posés directement sur l'arase et de niveau. La poutrelle basse se situe du côté du bassin de nage.
- Nous vous conseillons de ne procéder aux fixations au sol qu'après avoir effectué un enroulement complet des lames pour vérifier le positionnement et les réglages.
- Il est nécessaire de découper les nez de margelles au niveau du passage des lames de façon à ce que les lames ne frottent pas contre, lors du déroulement/enroulement du volet au risque de casser les bouchons.



Longueur tablier en m	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Découpe margelle X en mm	240	250	260	270	280	290	300	310	320	330	340	350

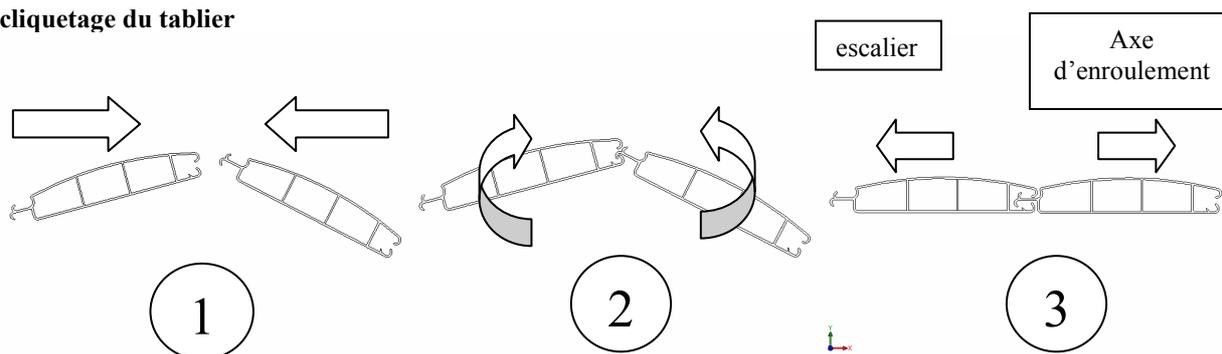
LE TABLIER DE LAMES

- Pour un bon fonctionnement, un jeu de quelques centimètres est nécessaire pour compenser la dilatation des lames en plein ensoleillement et éviter un frottement important entre bouchons et liner. Ce jeu est ajusté conformément à la norme qui autorise 7 cm maximum de jeu latéral.
- Les lames Abriblue s'assemblent par encliquetage du double crochet et non par enfilage.
- Les bouchons obturateurs d'étanchéité sont pourvus d'ailettes standard amovibles de 20 mm. Des ailettes de 10, 15, 25 et 30 mm sont disponibles sur commande.
- Les lames opaques sont adaptées à tous les volets.
- Les lames translucides solaires sont interdites pour les volets MANU et OPEN. Elles procurent un réchauffement gratuit de 3 à 5°C de la température de l'eau.

Précautions à prendre avec les lames.

- Avant pose, elles doivent toujours être protégées du soleil et de la température.
- Les lames translucides solaires ne doivent en aucun cas être entreposées au soleil même quelques minutes. Elles doivent être stockées dans notre container qui comporte un film de protection et qui sera entreposé dans un local tempéré.
- Vous devez impérativement éviter de frotter les lames et leurs bouchons sur le sol lors du déchargement de la caisse.
- Les lames translucides solaires doivent toujours être en contact avec l'eau du bassin dont la température à chaque endroit n'excédera pas 28 °C.
- La filtration ne doit en aucun cas aspirer de l'air qui une fois refoulé, remontera à la surface pour former sous le tablier un matelas d'air. Dans ce cas, l'absence de contact des lames avec l'eau du bassin pourra provoquer une déformation locale des lames sous forme de demi sphère ou bulle.

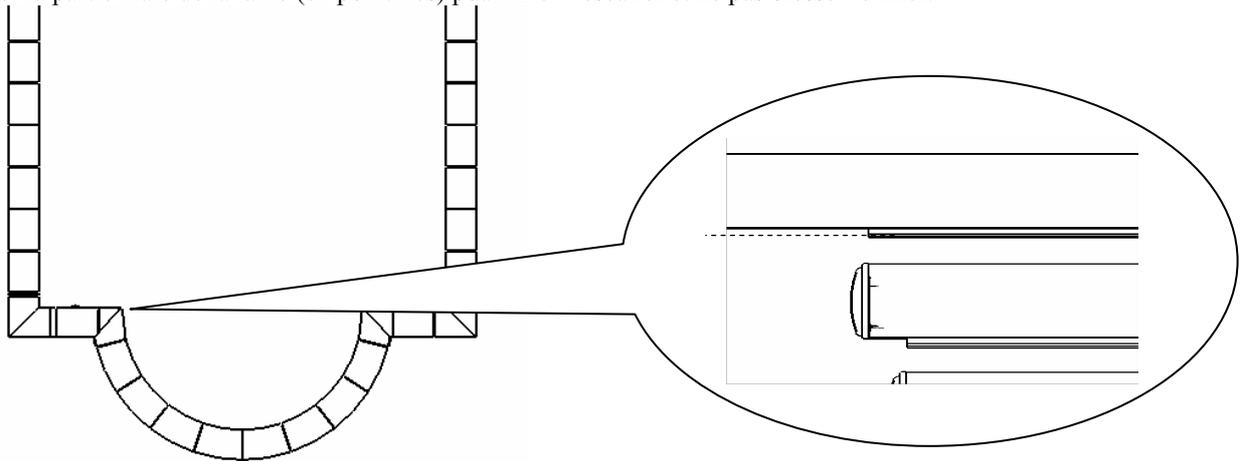
Encliquetage du tablier



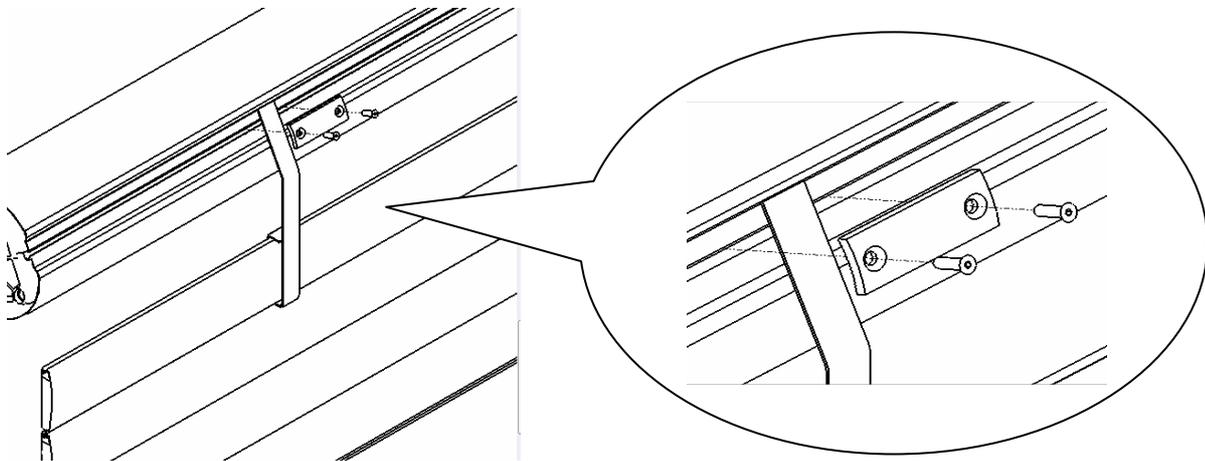
- Pour encliqueter une lame dans une autre, engager en premier (fig.1) le crochet inférieur de la partie mâle de la lame de droite dans la gorge femelle de la lame de gauche.
- Reproduire le mouvement d'oscillation (fig.2) jusqu'à encliquetage complet de la lame.
- Fixer le 1^{er} lé de lames équipé des sangles d'enroulement à l'aide des plats pince sangle. Répartir de manière égale le jeu latéral du tablier.
- Des ailettes de 20 mm équipent les bouchons. Pour ajuster la largeur du tablier à celle du bassin, vous pouvez les retirer et éventuellement les remplacer par des ailettes de 10, 15, 25 ou 30mm à nous commander.
- Toute découpe de bouchon supprime sa garantie d'étanchéité et de rigidité de la lame et du tablier.
- Pour décliqueter une lame, procéder de la façon inverse (de la fig.1) en appuyant sur la partie inférieure de la gorge femelle (lame de gauche) pour dégager le crochet supérieur de la partie mâle (lame de droite)

Encliquetage de l'escalier

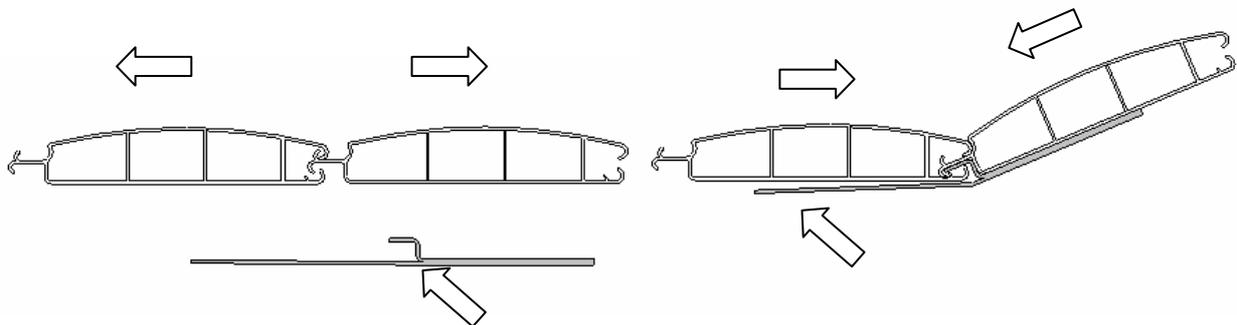
Oter la partie mâle de la lame (en pointillés) pour fixer l'escalier et ne pas blesser le liner.



Fixation du tablier sur l'axe

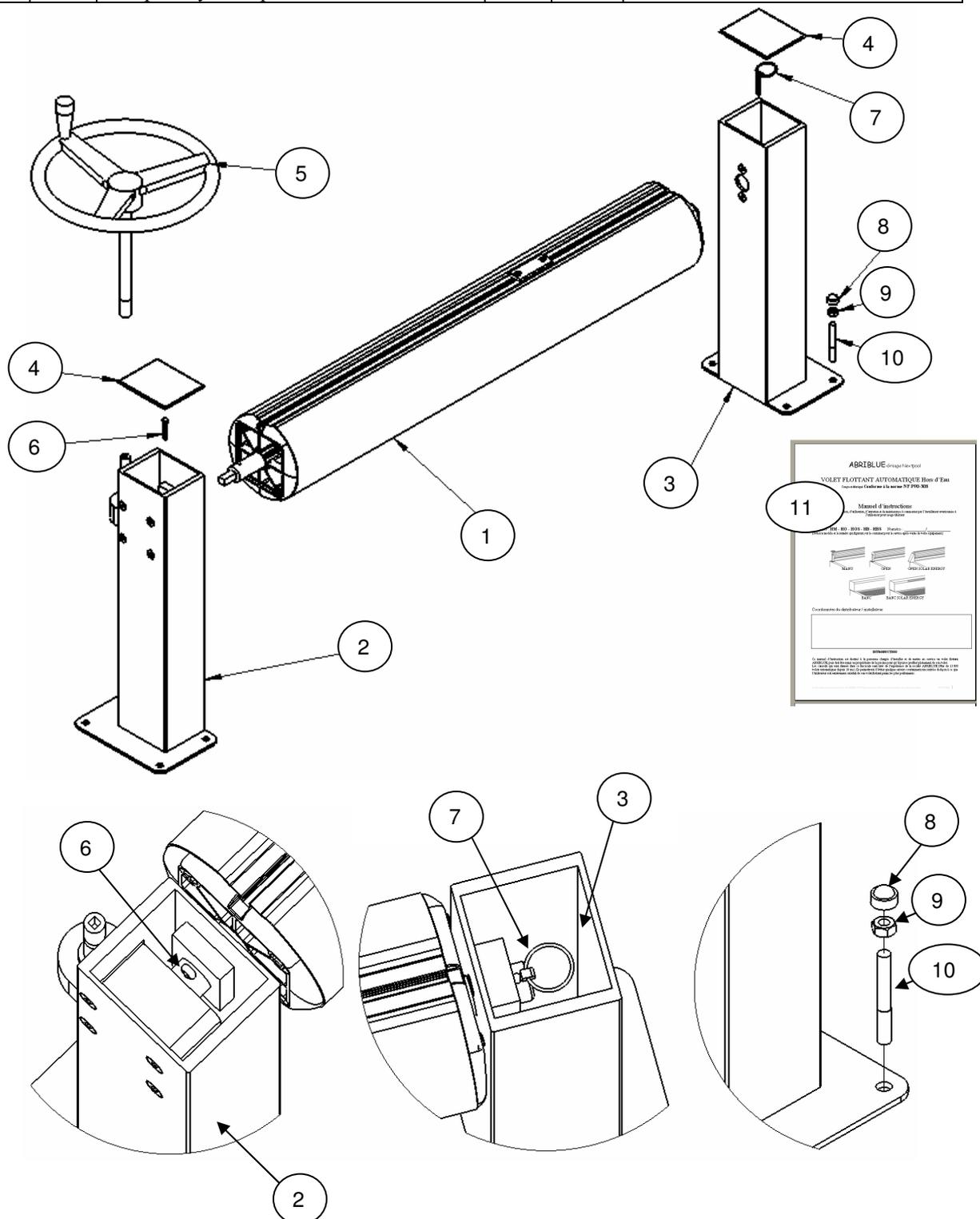


Mise en place du ski d'orientation de la première lame



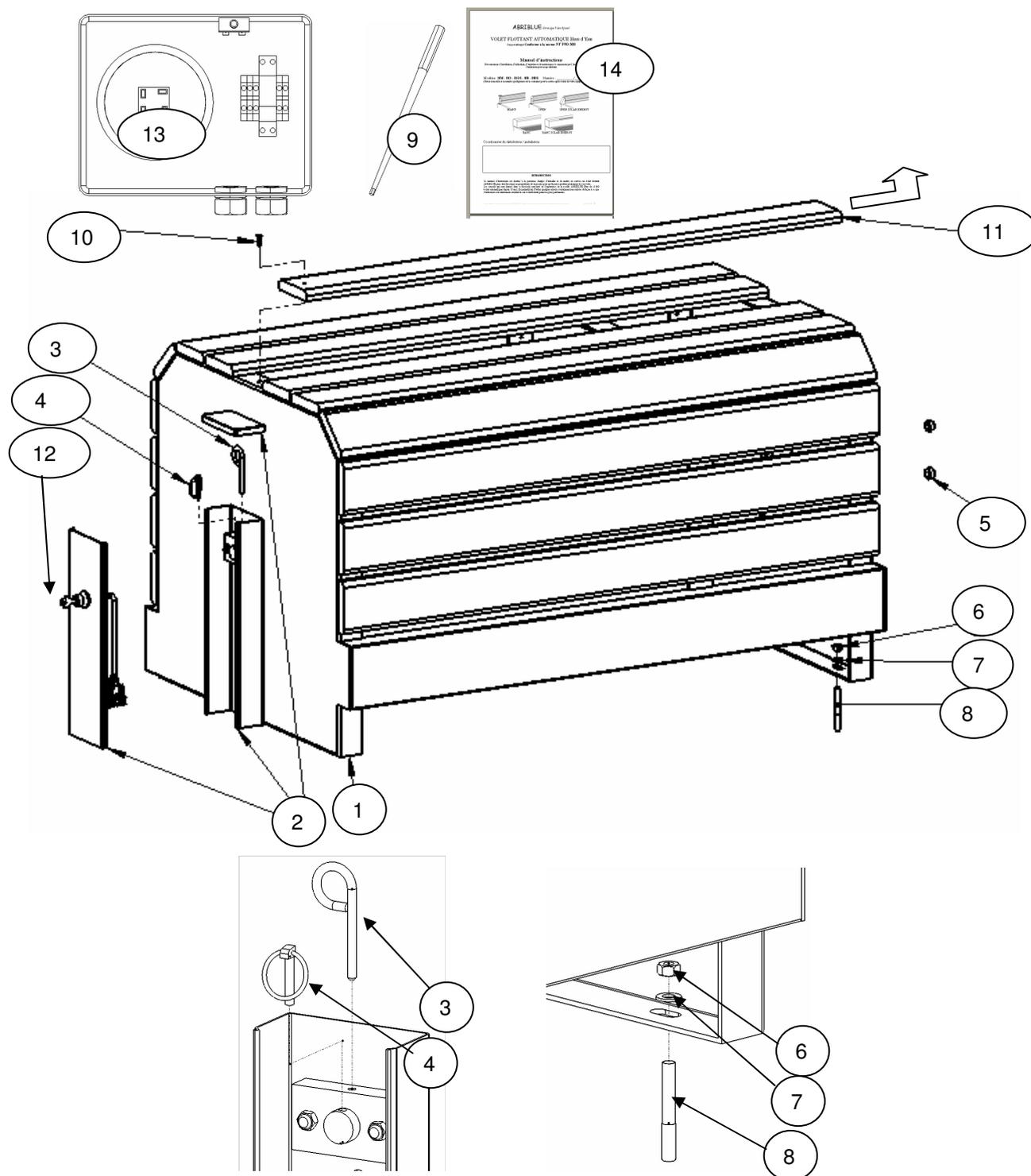
Assemblage MANU

Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Axe MANU	7	1	Goupille clip
2	1	Pied entraînement MANU	8	8	Cache ecrou
3	1	Pied palier MANU	9	8	Ecrou H M10
4	2	Obturateur PVC	10	8	Goujon express M10
5	1	Volant entraînement	11	1	Notice
6	1	Goupille cylindrique fendue			

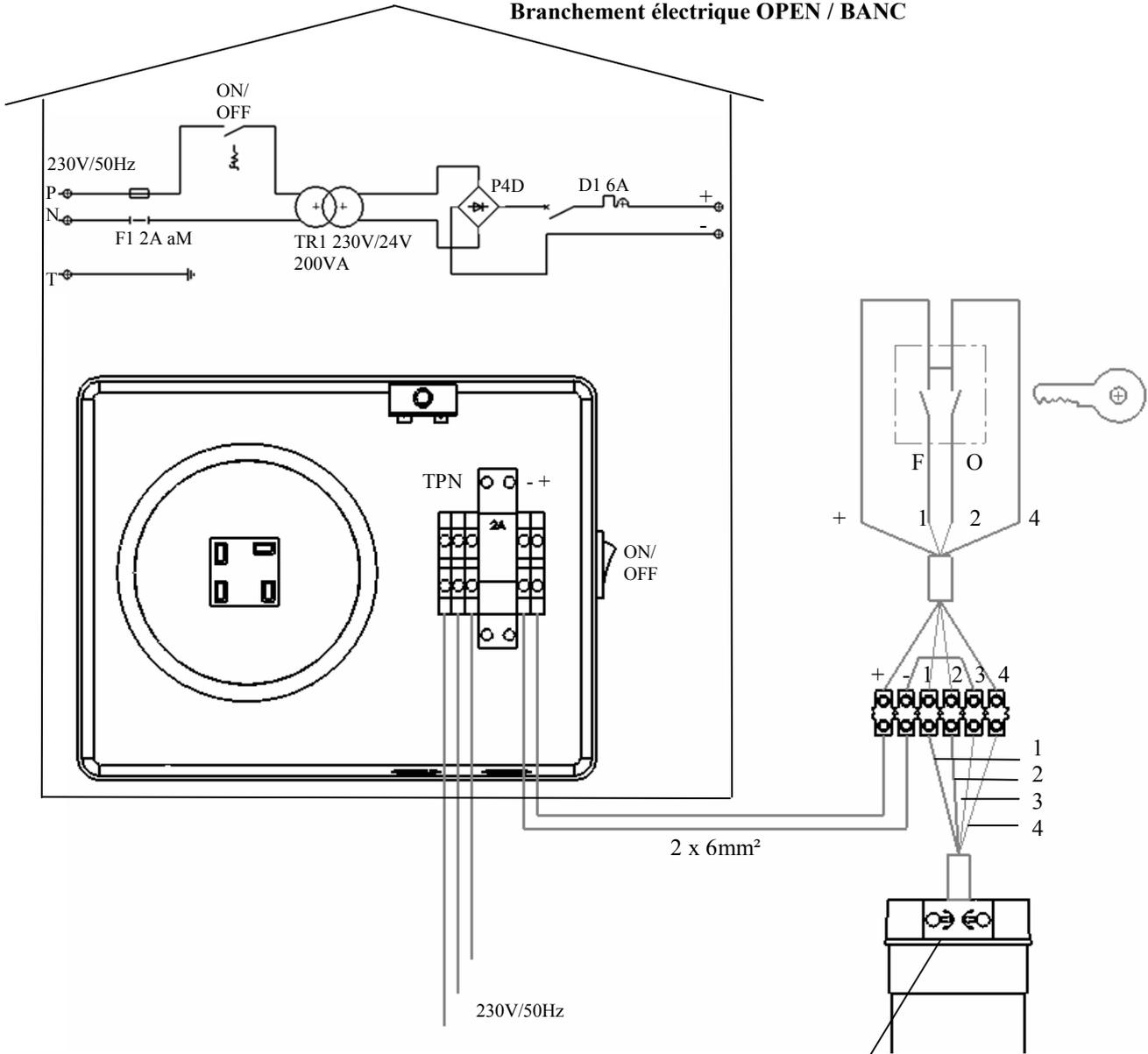


Assemblage BANC

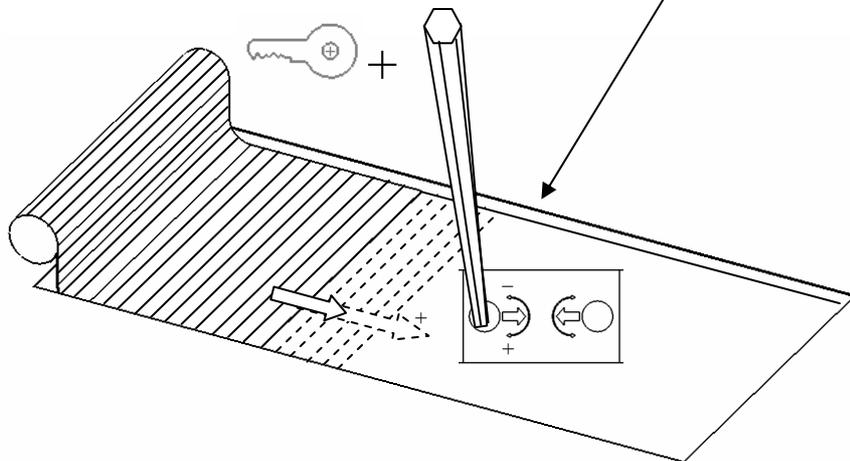
Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Mécanique BANC	8	4	Goujon express M10
2	1	Goulotte	9	1	Tournevis réglage de fin de course
3	1	Rond de déverrouillage	10	1	Vis TFPZ M6x20
4	1	Goupille clip	11	1	Lisse amovible
5	2	Cache écrou	12	1	Commutateur à clé
6	4	Ecrou H M10	13	1	Coffret
7	4	Rondelle plate M10	14	1	Notice



Branchement électrique OPEN / BANC

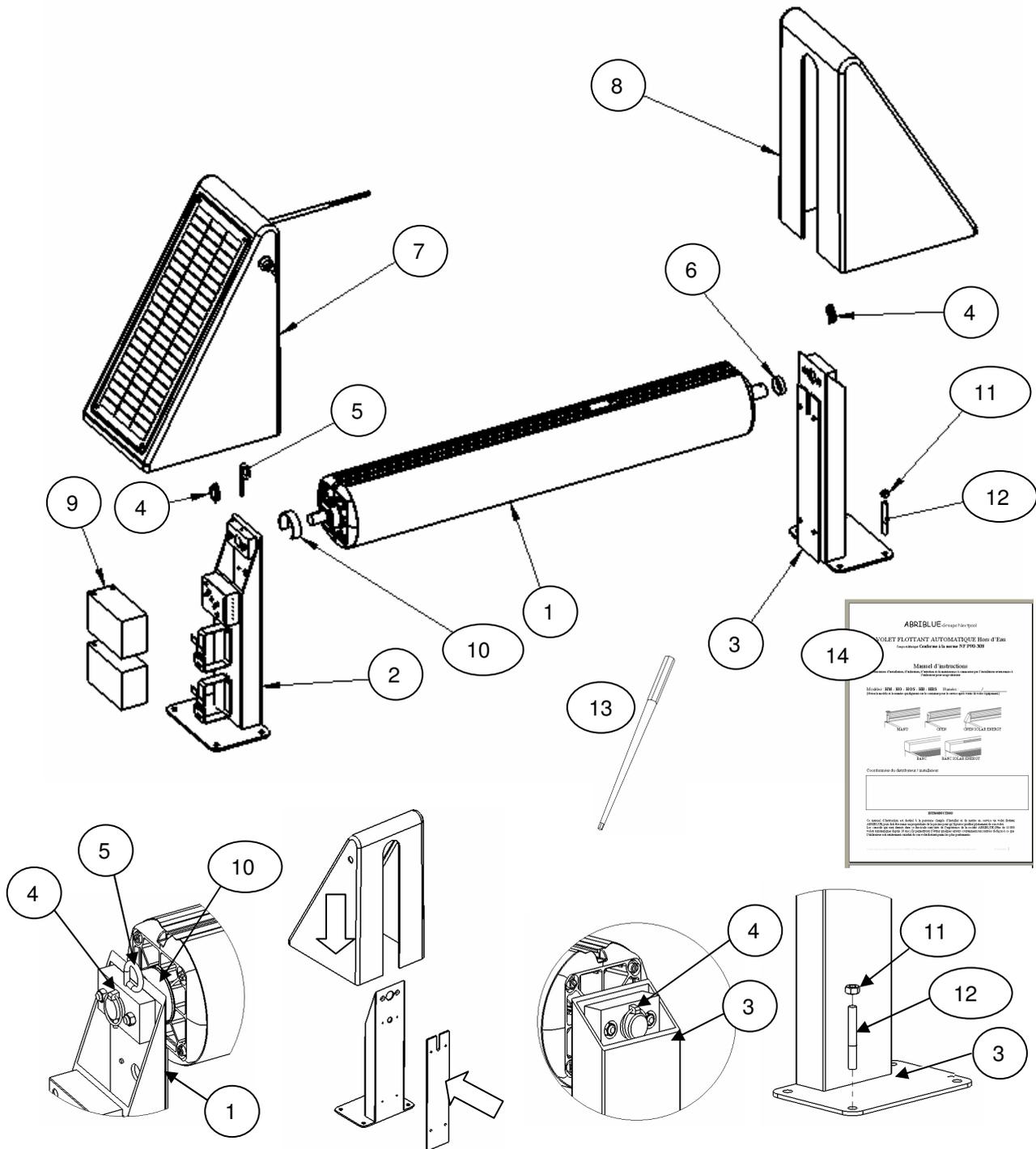


Réglage des fins de course du moteur



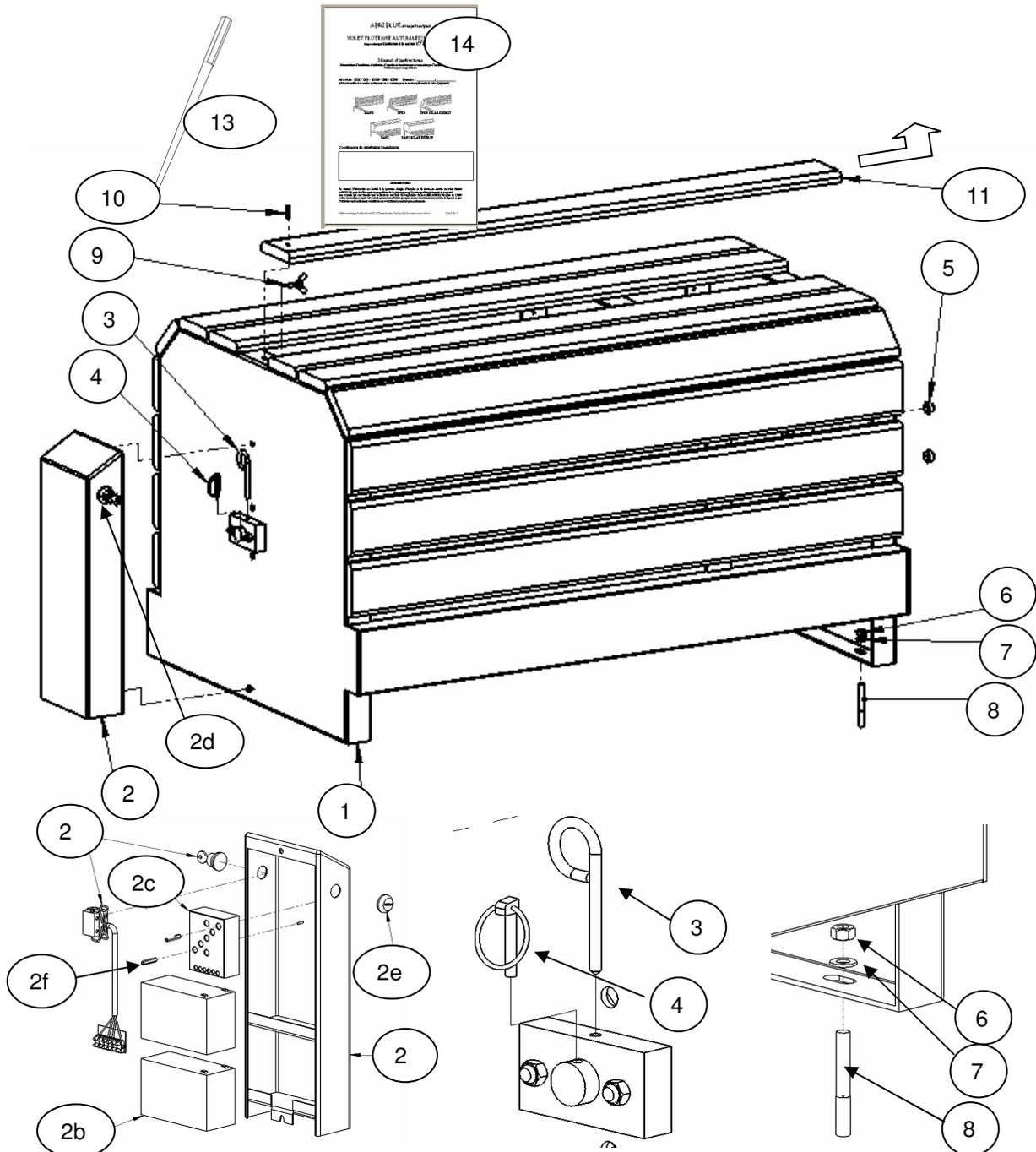
Assemblage OPEN SOLAR ENERGY

Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Axe OPEN SOLAR ENERGY	8	1	Habillage coté palier
2	1	Pied moteur OPEN SOLAR ENERGY	9	2	Batterie 12V 7Ah
3	1	Pied palier OPEN SOLAR ENERGY	10	1	Cache fdc
4	2	Goupille clip	11	8	Ecrou H M10
5	1	Rond de déverrouillage	12	8	Goujon express M10
6	1	Entretoise 34x40x10	13	1	Tournevis réglage fin de course
7	1	Habillage coté moteur	14	1	Notice

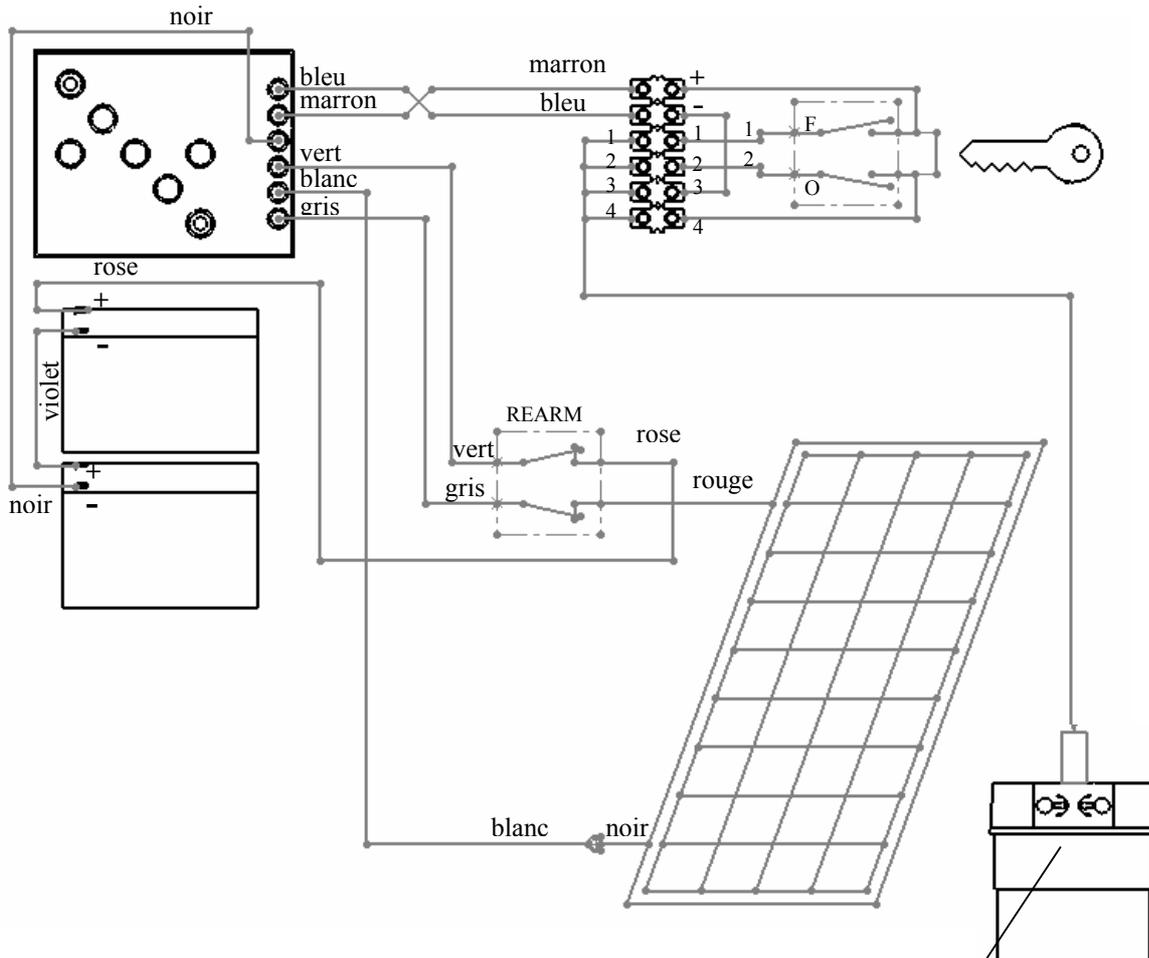


Assemblage BANC SOLAR ENERGY

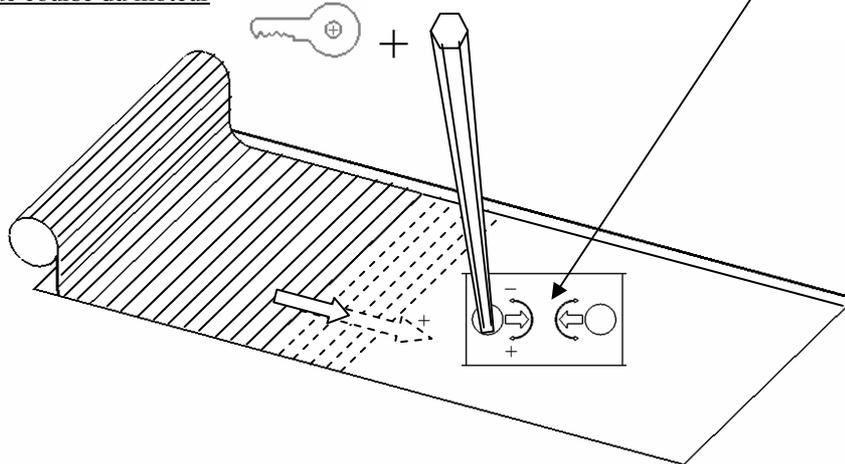
Rep	Nb	Désignation	Rep	Nb	Désignation
1	1	Mécanique BANC SOLAR ENERGY	5	2	Cache écrou
2	1	Carter BANC SOLAR ENERGY	6	4	Ecrou H M10
2 a	1	Carter	7	4	Rondelle plate M10
2 b	2	Batterie 12V 7Ah	8	4	Goujon express M10
2 c	1	Régulateur 5A	9	1	Vis papillon M6x20
2 d	1	Commutateur à clé	10	1	Vis TFPZ M6x20
2 e	1	Poussoir réarmement	11	1	Lisse amovible
2 f	2	Ecrou plastique haut H M3x30	13	1	Tournevis réglage de fin de course
3	1	Rond de déverrouillage	14	1	Notice
4	1	Goupille clip			



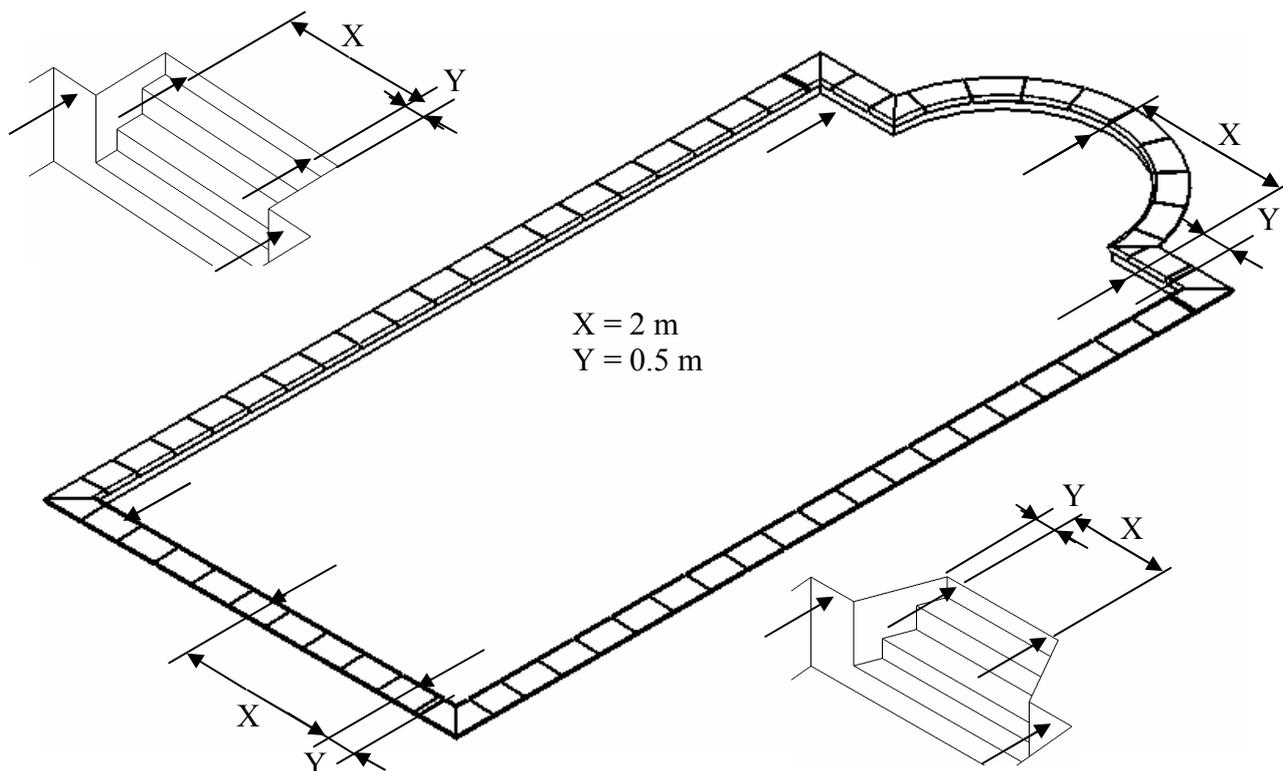
Branchement électrique OPEN SOLAR ENERGY / BANC SOLAR ENERGY



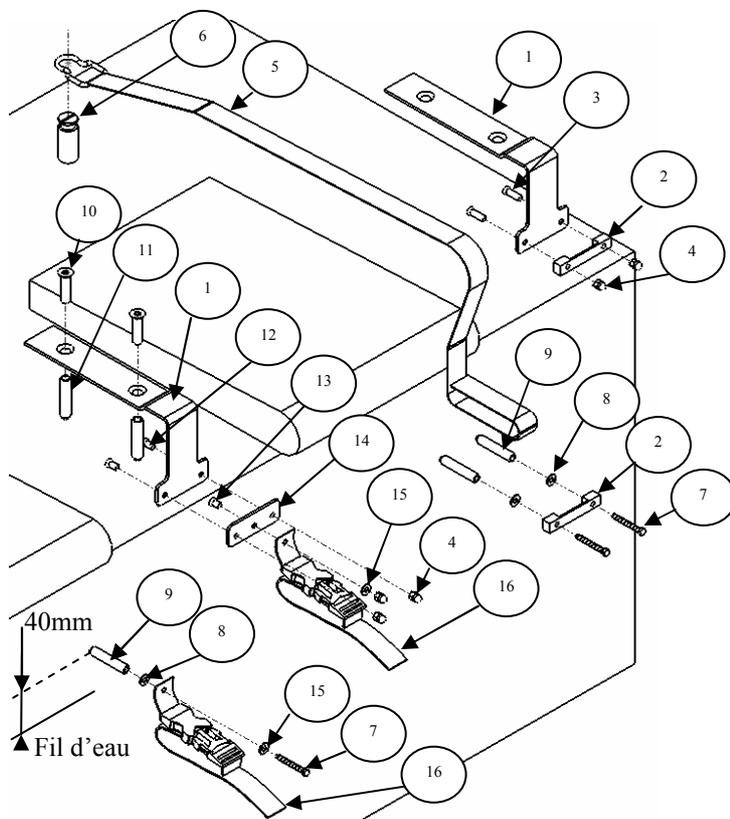
Réglage des fins de course du moteur



DISPOSITIFS DE SECURITE : Positionnement et fixation



Seuls les modèles MANU, OPEN et OPEN SOLAIRE nécessitent une fixation du tablier également du côté enrouleur.

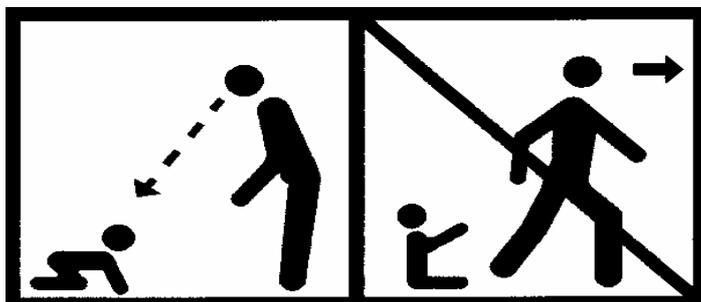


Rep.	Désignation
1	Support équerre pour dispositif anti soulèvement
2	Pontet entraxe 50mm
3	Vis TFHC M5x20
4	Ecrou borgne M5
5	Sangle pour kit anti soulèvement sur plage
6	Piton escamotable sur plage
7	Tire fond Ø5x40
8	Joint rondelle Ø5
9	Cheville nylon Ø5
10	Vis TFHC M8x35
11	Cheville laiton M8
12	Vis TFHC M5x12
13	Vis TFHC M5x10
14	Plaquette entraxe 50mm
15	Rondelle plate M5
16	Boucle anti soulèvement

CONSEILS DE SECURITE

La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.

C'est pourquoi la présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.



Apprenez les gestes qui sauvent

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros des premiers secours :

Pompiers : 112

SAMU : 15

Centre antipoison :

- Cette couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Attention la sécurité n'est assurée qu'avec une **couverture fermée, verrouillée** et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être **systématiquement installée et verrouillée** en cas d'absence même momentanée du domicile.
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que **par un adulte responsable**.
- **Contrôler** l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre du volet.
- **Ranger** les outils nécessaires pour actionner les couvertures hors de portée des enfants.
- Il est **interdit de monter**, marcher, ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin **d'empêcher l'accès** du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.

PRECONISATIONS D'UTILISATION

- Vérifier le niveau d'eau de la piscine avant l'utilisation de la couverture pour éviter un blocage, des frottements, ou une déformation des lames par excès ou manque d'eau. S'assurer du fonctionnement du trop plein et des skimmers qui ne doivent pas aspirer de l'air.
- Contrôler que le tuyau ou le câble d'alimentation du balai automatique ne s'enroule pas avec la couverture, ce qui pourrait bloquer le fonctionnement et endommager les lames PVC.
- Retirer tous les objets flottants qui pourraient nuire au bon fonctionnement de la couverture ABRIBLUE lors de sa fermeture et verrouiller l'accès de la piscine à l'aide des lanières de blocage. Ne pas oublier de déverrouiller les dispositifs de sécurité avant d'actionner l'ouverture de la piscine sous risque d'endommager la couverture automatique.
- Il est impératif pour des raisons de sécurité de retirer la clé du boîtier de commande ou la manivelle lorsque l'intervention d'ouverture ou de fermeture est effectuée.
- Toujours garder la vue sur le bassin pendant les opérations d'ouverture et de fermeture.
- Il est impératif de ne pas arrêter le volet flottant en position intermédiaire ce qui peut entraîner un risque de coincement du corps, au niveau du coffrage du volet, en cas de baignade.
- Il est fortement déconseillé de vider la piscine sans l'autorisation de votre installateur.
- Programmer la mise en marche de la filtration dès l'ensoleillement sur les lames « solaires ». Lors de périodes de fort ensoleillement avec le volet fermé, la température de l'eau peut atteindre 30° et plus et peut endommager les lames.
- Ne pas couvrir les lames opaques installées sur une mécanique hors d'eau par une bâche hermétique sous risque de créer un échauffement important (effet de serre) pouvant entraîner une déformation irréversible des lames.
- Interdire une surcharge sur l'allée de caillebotis. Dans le cas d'un volet immergé en raison des limites physiques de la poutrelle et des fixations, l'allée de caillebotis reposant sur l'arase et sur la poutrelle, est

étudiée pour supporter une charge maximale de 400 kg sur l'ensemble (caillebotis compris) et 150 kg par mètre linéaire.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN ET D'HIVERNAGE

L'entretien de la couverture automatique ABRIBLUE est à la charge de l'utilisateur.

- Nettoyer au minimum deux fois par an votre couverture avec un appareil haute pression en utilisant un produit détartrant alimentaire et non un solvant ou un abrasif risquant de détériorer les lames PVC. Nettoyer une fois par mois pendant la période estivale la fosse de stockage des lames avec un balai aspirateur manuel.
- L'utilisation d'une couverture automatique permet de prolonger les périodes de fermeture et cette disposition parfois nouvelle entraîne une diminution sur la quantité des produits de traitement à utiliser.
- Maintenez un bon équilibre de l'eau afin d'éviter d'endommager votre couverture automatique.
 - Le PH : entre 7.1 et 7.3
 - Le Chlore : entre 0.5 et 1.0 ppm
 - Le brome : entre 1.5 et 2.5 ppm
 - Alcalinité : 100 ppm
 - Dureté : 10 à 25 °f
 - Stabilisant (acide cyanurique PHMB) : entre 30 et 40 ppm
 - Température : inférieure à 28°C
- Les surdosages de produits prolongés ou répétés sont préjudiciables aux lames PVC. Un PH acide en dessous de 7 peut endommager la mécanique immergée. Le manque de traitement entraîne le développement des algues et favorise le processus de putréfaction qui peut provoquer l'apparition irrémédiable de tâches brunâtres sur les lames PVC.
- Vérifier le fonctionnement de l'électrolyseur lors de longues périodes de fermeture de la piscine. Ce type d'appareil, n'étant pas équipé d'arrêt de production, peut occasionner des dommages irrémédiables sur les mécaniques immergés (corrosion) dans le cas où une forte concentration de produit chloré stagne au contact des lames PVC. La seule solution est évidemment d'aérer le plan d'eau avec l'ouverture de la couverture et de surveiller l'accès à la piscine pendant la durée de l'interruption de la sécurisation de la piscine.
- Lors d'une opération de sur chloration, enrouler la couverture, mettre la filtration en fonctionnement et vérifier l'accès à la piscine des enfants de moins de 5 ans.

Des conseils d'hivernage sont décrits ci-dessous mais il est de la responsabilité de l'installateur de préconiser tel type de solution en fonction de la disponibilité du client ainsi que de la situation géographique de la piscine.

- Nettoyer la couverture avec un appareil haute pression puis procéder au balayage de la piscine et de la fosse de stockage. Traiter l'eau avec les produits d'hivernage.
- Maintenir le niveau d'eau normal, l'excédant s'évacuera par le trop plein.
- Positionner une largeur de flotteurs d'hivernage dans la fosse immergée ainsi que sur la largeur opposée à l'axe d'enroulement. Protéger vos skimmers avec des Gizmos ainsi que les tuyauteries exposées au gel.
- Laisser votre couverture déroulée sur le plan d'eau et dans le cas où elle est entourée de beaucoup de végétation, fixer une couverture filet et non étanche afin d'éviter la désagrégation des feuilles ou autres débris végétaux sur les lames PVC.
- Ne pas stocker la couverture enroulée avec une accumulation de feuilles ou de débris qui provoquera un processus de putréfaction irrémédiable par l'apparition de tâches incrustées dans les lames PVC. Ce phénomène physique n'est pas couvert par la garantie sur les lames.
- Démontez votre moto réducteur IMMBOX et le stocker au sec pendant l'hiver.
- Couper l'alimentation électrique du coffret / transfo afin d'éviter de faire fonctionner la couverture, bloquée éventuellement dans la glace.
- Dans le cas d'une résidence principale un hivernage restreint est possible. La filtration fonctionne 1 heure par jour avec aspiration par les skimmers et un thermostat antigel déclenche la filtration dès que la température de l'air descend au-dessous de 0°.
- Pour les modèles avec alimentation solaire, les batteries doivent être débranchées et stockées au sec dans le cas où le panneau est couvert et ne peut donc plus assurer la charge par ensoleillement. A la mise en service, laisser les batteries reprendre de la charge (une demi-journée d'ensoleillement) avant de faire fonctionner le volet.

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective swimming pools – Safety covers and securing devices*

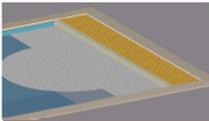
Type de couverture de sécurité : Couverture de type volet automatique
Type of safety cover: :

Modèle : IMMERGEE
Model :

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer :

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant :

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/2, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010 / COPE/2, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document



Trappes, le 25 octobre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article et aux photos des matériels cités dans les présentations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Le LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé avec le produit à tester, si ce n'est en cas de défaut de fabrication ou de non-conformité au type de produit déclaré au moment de la demande de certification.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de maintenance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus ne concerne pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the article and photos of the materials specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force. The applicant being the only person responsible of the conformity of the documents that he provides to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of the manufacturer.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective swimming pools – Safety covers and securing devices*

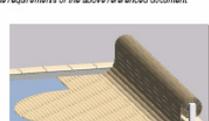
Type de couverture de sécurité : Volet automatique hors-sol
Type of safety cover: :

Modèle : OPEN
Model :

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer :

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant :

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/7, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010 / COPE/7, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document



Trappes, le 26 novembre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article et aux photos des matériels cités dans les présentations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Le LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé avec le produit à tester, si ce n'est en cas de défaut de fabrication ou de non-conformité au type de produit déclaré au moment de la demande de certification.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de maintenance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus ne concerne pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the article and photos of the materials specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force. The applicant being the only person responsible of the conformity of the documents that he provides to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of the manufacturer.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective swimming pools – Safety covers and securing devices*

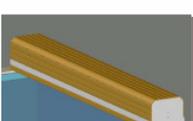
Type de couverture de sécurité : Couverture de type volet automatique
Type of safety cover: :

Modèle : HORS-SOL BANC
Model :

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer :

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant :

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/3, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010 / COPE/3, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document



Trappes, le 25 octobre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article et aux photos des matériels cités dans les présentations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Le LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé avec le produit à tester, si ce n'est en cas de défaut de fabrication ou de non-conformité au type de produit déclaré au moment de la demande de certification.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de maintenance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus ne concerne pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the article and photos of the materials specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force. The applicant being the only person responsible of the conformity of the documents that he provides to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of the manufacturer.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.

ATTESTATION DE CONFORMITE

aux exigences de sécurité de la norme NF P 90-308 (mai 2004)
Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – Couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage

*Certificates of Conformity with the safety requirements of NF P 90-308 (May 2004) Standard
Protective elements for in-ground, barrier-free, private or collective swimming pools – Safety covers and securing devices*

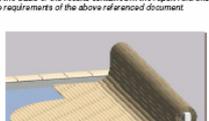
Type de couverture de sécurité : Volet hors-sol
Type of safety cover: :

Modèle : MANU
Model :

Fabricant : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Manufacturer :

Demandeur de l'attestation : Société ABRI BLUE
ZAC de La Rouvillère
72700 SPAY
Applicant :

Au vu du rapport d'examen sur dossier référencé E020010/COPE/8, la couverture essayée est déclarée conforme aux exigences du document de référence.
On the basis of the results contained in the report reference E020010 / COPE/8, the safety cover tested is declared in conformity with the requirements of the above referenced document



Trappes, le 26 novembre 2004

Le Chef de la Division
Produits pour l'Enfance
Head of Childhood Products Division



Nicole COURCAULT

Cette attestation est délivrée dans les conditions suivantes :

1. Elle ne s'applique qu'à l'article et aux photos des matériels cités dans les présentations qui sont consignés dans le rapport référencé ci-dessus. Le LNE n'assume aucune responsabilité en cas de non-conformité d'un des éléments de l'article essayé avec le produit à tester, si ce n'est en cas de défaut de fabrication ou de non-conformité au type de produit déclaré au moment de la demande de certification.
2. Elle n'implique pas qu'une procédure de maintenance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par le LNE.
3. La conformité à la norme référencée ci-dessus ne concerne pas de la conformité à la réglementation en vigueur.
4. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

This certificate is issued under the following conditions:

1. It applies only to the article and photos of the materials specified in the report referenced above. The LNE assumes any responsibility in the event of non conformity for one of the elements of the article tested for which the applicant provided to the LNE a certificate or a guarantee of the conformity with the standards in force. The applicant being the only person responsible of the conformity of the documents that he provides to the LNE.
2. It does not imply that LNE has performed any surveillance or control of the manufacturer.
3. The conformity to the above referenced standard does not exempt from the conformity to the regulation in force.
4. Copies are available upon request by the applicant.